



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 REPRESENTES : 06</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : 12 septembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : 22 septembre 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - - BOUCHET.</p> <p>Etaient représentés : Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</p>
---	---

Délibération n°16

Rapporteur : M. Mustapha HADDOU

Objet : Travaux d'aménagement intérieur et mise en accessibilité de l'ancienne Trésorerie d'UGINE – Autorisation de signature des marchés de travaux

La Commune d'Ugine souhaite procéder à des travaux d'aménagement intérieur et de mise en accessibilité du bâtiment de l'ancienne Trésorerie d'Ugine, situé place du Monument au Morts afin d'y installer le Centre Socioculturel « Eclat de Vie » ainsi que l'antenne du Centre Polyvalent de l'Action Sociale du Département (CPAS).

Aussi, conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, le 13 juin 2023, la Commune a lancé une consultation selon la procédure adaptée avec publication d'un avis d'appel public à la concurrence via le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans les journaux d'annonces légales et sur le site de la Ville d'Ugine. L'opération sera divisée en 10 lots afin de répondre aux besoins suivants :

- Lot n°01 – Gros-œuvre, cage d'ascenseur, reprises sous-œuvre
- Lot n°02 – Dépose, cloisons, doublage, plafond, chape sèche
- Lot n°03 – Menuiseries intérieures
- Lot n°04 – Carrelage
- Lot n°05 – Sols souples
- Lot n°06 – Peinture
- Lot n°07 – Electricité
- Lot n°08 – Plomberie, ventilation chauffage
- Lot n°09 – Ascenseur
- Lot n°10 – Charpente bois, couverture

Les entreprises intéressées par ce projet ont été invitées à déposer leur offre dématérialisée pour le 10 juillet 2023.

Suite à l'ouverture des plis et après l'analyse des offres, conformément aux dispositions du règlement de consultation des négociations ont été engagées.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés aux conditions financières suivantes :

- Lot n°01 – Gros-œuvre, cage d'ascenseur, reprises sous-œuvre
Pour un montant maximum de 96 000 €
- Lot n°02 – Dépose, cloisons, doublage, plafond, chape sèche
Pour un montant maximum 70 000 €
- Lot n°03 – Menuiseries intérieures
Pour un montant maximum de 31 000 €
- Lot n°04 - Carrelage
Pour un montant maximum de 6 300 €
- Lot n°05 – Sols souples
Pour un montant maximum de 14 000 €
- Lot n°06 – Peinture
Pour un montant maximum de 44 000 €
- Lot n°07 – Electricité
Pour un montant maximum de 62 000 €
- Lot n°08 – Plomberie, ventilation chauffage
Pour un montant maximum de 57 000 €
- Lot n°09 – Ascenseur
Pour un montant maximum de 32 000 €
- Lot n°10 – Charpente bois, couverture
Pour un montant maximum de 45 000 €

La commission « Achats » a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise à M. le Maire ou à défaut son représentant à signer les marchés afférents aux travaux d'aménagement intérieur et de mise en accessibilité de l'ancienne Trésorerie avec les entreprises les mieux-disantes, selon les conditions financières citées ci-dessus**

- **Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230918-20230918_DE16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023
Publication : 22/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire